

par le docteur Georges DUBOUCHER

Lorsque Jean Hamon, tout nouvellement évadé de la médecine, consentit, sur les instances de Singlin et de Saci, à reprendre l'exercice de sa profession, ses confrères eussent pu penser qu'ayant ruiné sa carrière, il venait par surcroît de rater son évasion. Ce fut pourtant le contraire qui se produisit. Sans Port-Royal, Hamon n'eût sans doute jamais été une si noble figure de la médecine ; et c'est encore à Port-Royal qu'il dut d'avoir pleinement réussi cette évasion qui le retranchait moins des malades que de la clientèle des grands, moins de la Faculté que de ses querelles et moins encore de la médecine que du monde.

Une Faculté de Médecine autoritaire et corporative

C'est en 1642 que Jean Hamon atteint l'âge requis pour entrer en Faculté de Médecine. Il a alors vingt-cinq ans. Galilée vient de mourir ; Descartes a déjà publié son *Discours de la Méthode*, et l'ouvrage de Harvey sur la circulation du sang est édité depuis quatorze ans. Mais, à Paris, le respect des anciens demeure strictement inclus dans le code moral et déontologique de la Faculté. Celle-ci, édifiée à l'ombre de Notre-Dame, avait émigré plus tard sur la rive gauche de la Seine rue de la Bûcherie (1) où nous la trouvons, au XVII^e siècle, citadelle d'une doctrine millénaire, fortement protégée par de solides institutions. C'est là que Hamon prend ses premières inscriptions, après avoir exhibé son acte de baptême et un diplôme de Maître ès Arts (2).

Ces pièces justificatives sont nécessaires, mais elles ne sont pas tout. Dès que le philiatre (3) franchit la porte de la Faculté, il entre dans une patrie d'adoption et s'y attache par des engagements solennels. En échange d'une protection assurée, l'Ecole exige des garanties de moralité, de compétence et de dévouement qui sont encore partiellement incluses dans notre actuel Serment d'Hippocrate. Ces garanties ne font certes pas défaut à notre apprenti médecin ; son éducation familiale n'a pas été négligée ; son oncle maternel (4) est échevin de la ville de Cherbourg ; son engagement par la famille de Harley, comme précepteur du jeune Achille (5), n'a pas moins de poids que le reste.

C'est assurément trop peu dire que la Faculté de Médecine est autoritaire et corporative. Il faut ajouter que son esprit de corps, en se fermant sur lui-même, s'est fait à la longue jaloux et même agressif, refusant tout progrès qui ne vienne de Paris. Le temps n'est pas encore venu d'un savoir universel. La Faculté enseigne un art ; cet art est sa propriété ; il se transmet suivant des règles et à travers une hiérarchie qui s'étend du doyen aux docteurs-régents, en passant par les professeurs. Les cours se font obligatoirement en robe noire à longues manches, bonnet carré en tête et chausse écarlate à l'épaule (6). L'étudiant doit franchir les étapes successives du baccalauréat, de la licence et du doctorat, sanctionnées chacune par diverses thèses, tenant tout entières dans le développement d'un syllogisme. La coutume veut que ces étapes se célèbrent joyeusement. Le vin aidant, les pugilats n'y sont pas rares. Le docteur Pallu, prédécesseur de Hamon à Port-Royal, n'avait-il pas reçu un coup de paignard, au cours d'une de ces rixes de carabins ?

Il est vrai qu'entre Pallu et Hamon les différences sont profondes. Le premier se signale comme un aimable dilettante, avant de devenir « le bon docteur Pallu ». Le second, en revanche, est un étudiant doué autant qu'appliqué, en sorte que, à peine bachelier, il est désigné pour prononcer, en présence du Chancelier de l'Université, le discours de l'Acte de Paranymphe qui prélude à la licence (7). Hamon s'en acquitte avec tant d'éloquence qu'il suscite l'admiration de tous. Si profond même reste le souvenir de cette séance que, l'année suivante, la Faculté charge notre jeune orateur de prononcer l'oraison

funèbre de M. Amelot, premier président de Chambre des Enquêtes et protecteur de l'Université. Cette fois encore, la belle latinité du discours lui vaut des félicitations.

La Faculté de Médecine de Paris conserve bien d'autres souvenirs de son brillant élève. Nous connaissons le titre des thèses qu'il argumenta soit pendant ses études, soit plus tard comme membre ou président du jury (8). Malheureusement, nous n'aurons jamais le texte complet de discussions qui durèrent jusqu'à six heures consécutives ; car il s'agissait surtout de remporter un succès oratoire. Lecharpentfer (9), qui a longuement feuilleté les dossiers universitaires de l'époque, a recueilli de multiples appréciations élogieuses sur Jean Hamon. Celles-ci étaient encore en mémoire, chez les médecins du XVIII^e siècle, puisque Hazon (10) cite Hamon parmi ceux qui communiquèrent à la Faculté ce goût de l'éloquence et du beau style que Fernel avait introduit dans l'Ecole.

On comprend qu'un étudiant si talentueux ait franchi, en quatre années seulement, les étapes qui mènent au grade ultime de docteur-régent (11). Ce parcours demandait souvent davantage : cinq à sept années dont on comprend mal aujourd'hui la nécessité, compte tenu du caractère presque exclusivement théorique des études. A quoi bon, en effet, fréquenter l'hôpital puisque la médecine est encore, au XVII^e siècle, un savoir et non une pratique ? L'acte manuel est exécuté par le chirurgien, le barbier ou l'infirmière (12) et vous connaissez probablement cette gravure qui montre les religieuses de Port-Royal soignant leurs sœurs malades et pratiquant la saignée, ce que la Mère Angélique faisait elle-même à l'occasion.

Quel est, en définitive, le savoir dispensé par cet enseignement ? Il faut bien en dire quelques mots si l'on veut comprendre les illusions, les excès et l'entêtement des médecins de l'époque, face à une contestation qui s'élève et que la satire littéraire amplifiera plus tard. Hélas ! les connaissances médicales se réduisent alors aux maigres données d'une anatomie qui ignore la constitution cellulaire des tissus ; d'une physiologie qui refuse l'idée de circulation sanguine et d'une séméiologie rudimentaire. Celle-ci, reposant principalement sur l'examen du pouls, du sang et des urines, ne peut que méconnaître le rôle des viscères, réduit à celui d'une éponge, et privilégier corrélativement les humeurs. Quatre humeurs différentes (13),

donc quatre tempéraments, partant quatre types de pléthore ou de viciation dérivent de cet humorisme fondamental et justifient toutes les formes possibles de la thérapeutique évacuante. D'où cet acharnement à user et abuser de la purgation, du clystère et de la saignée. Quant aux règles de la pharmacologie, elles ne sont pas moins archaïques, s'efforçant de compenser tout déséquilibre en jouant sur les couples de contraires que sont le chaud et le froid, le sec et l'humide...

Convenons cependant de ce qu'il s'agit là d'une présentation très simplifiée. L'hippocratisme n'était tout de même pas une construction purement imaginaire. En pressentant la personnalité biologique de l'individu, le célèbre médecin de Cos s'était révélé le lointain précurseur de la grande clinique humaine et de l'immunologie moderne. Malheureusement, l'intuition ne suffit pas. Nos médecins du passé avaient beau affiner sans cesse leur raisonnement, ils ne pouvaient compenser pour autant l'insuffisance de leurs moyens d'exploration et de traitement.

Cette impuissance, le jeune docteur Hamon ne la soupçonnait certainement pas encore lorsque, en 1647, il s'installa dans Paris, précédé d'un mérite reconnu et auréolé du prestige de l'intelligence. Il y fut d'emblée, nous dit F. Helme (14), « un médecin à la mode et des plus élégants ». Or, il exerçait son art depuis trois ans et avait même envisagé de se marier quand la ligne ascendante et prometteuse de sa carrière se brisa ; résolution qui succédait à deux années d'une lutte intérieure sur laquelle Hamon ne s'explique pas lui-même longuement, se bornant à dire qu'il fut « touché de Dieu ». Les historiens n'ont pas manqué de souligner, à ce propos, son installation sur la paroisse Saint-Merri, celle-même de la famille Arnould (15). Saint-Merri était alors un foyer de jansénisme et son curé, M. Duhamel, ancien dirigé de Saint-Cyran, eut vraisemblablement sur l'évolution spirituelle de Jean Hamon, une influence décisive. Le 14 juin 1649, jour de la Saint-Basile (16), notre confrère décide d'abandonner, d'un coup, toutes les sollicitations du monde pour se réfugier dans la solitude. Il vend jusqu'à sa bibliothèque, montrant bien ainsi qu'il ne prévoit aucunement la nouvelle étape de sa destinée médicale.

Dans la France du XVII^e siècle, accablée par les conflits du dedans et du dehors, épuisée par les épidémies, la démographie est stagnante et l'espérance de vie atteint à peine trente années. Les maladies transmissibles de l'époque sont aujourd'hui bien repérées. La tuberculose est attestée par la banalité des écrouelles ; c'est elle sans doute qui a emporté M. de Séricourt à l'âge de trente-neuf ans. La variole est largement répandue ; Arnauld d'Andilly et Jacqueline Pascal ne sont certainement pas les seuls à en porter les stigmates, parmi les solitaires et les religieuses. Mais la grande pourvoyeuse des cimetières est la peste. La grande épidémie de 1628 ne s'éteint qu'en 1631 ; les années 1636 et 1637 sont marquées par une dramatique résurgence du fléau (17). La région parisienne est toutefois épargnée durant la seconde partie du XVII^e siècle, en sorte que le mal funeste auquel Hamon devra faire face n'est autre que le paludisme, mal qui avait, dès 1607, atteint sévèrement la jeune abbesse Angélique Arnauld puis, en 1625, nécessité le transfert des religieuses à Paris. Les eaux stagnantes du vallon constituent le gîte larvaire idéal qui se remplit régulièrement, à la saison des pluies. On ignore alors le rôle des moustiques anophèles dans la transmission de l'agent des fièvres intermittentes. On sait seulement que l'eau y contribue : « Printemps pluvieux, été fiévreux », a-t-on l'habitude de répéter. C'est surtout à partir de juillet 1665 que la situation devient alarmante et bientôt dramatique. En 1668, on comptera dix-sept décès à l'abbaye des Champs, en l'espace de quinze jours (18).

Pourtant, lorsqu'en 1650 Hamon entre à Port-Royal, l'état sanitaire est loin d'être aussi pitoyable, si l'on considère qu'on ne lui demande pas tout de suite de remplacer Pallu, mort deux mois plus tôt. On le laisse s'adonner au travail de la terre et servir de secrétaire au Grand Arnauld, avant de lui proposer de redevenir médecin (19). Hamon, on le sait, accepte par obéissance ; mais bientôt il se met au travail avec zèle puisque la Mère Angélique écrit, le 28 août 1651, à l'abbesse de Gif : « Dieu nous a donné, à la place du bon M. Pallu, un médecin qui est encore plus habile que lui. » Elle n'ose peut-être pas ajouter que s'il est plus habile, il est aussi moins accommodant. Car désormais, écrit Fontaine, « il ne fallait plus parler de déli-

donc quatre tempéraments, partant quatre types de pléthore ou de viciation dérivent de cet humorisme fondamental et justifient toutes les formes possibles de la thérapeutique évacuante. D'où cet acharnement à user et abuser de la purgation, du clystère et de la saignée. Quant aux règles de la pharmacologie, elles ne sont pas moins archaïques, s'efforçant de compenser tout déséquilibre en jouant sur les couples de contraires que sont le chaud et le froid, le sec et l'humide...

Convenons cependant de ce qu'il s'agit là d'une présentation très simplifiée. L'hippocratisme n'était tout de même pas une construction purement imaginaire. En pressentant la personnalité biologique de l'individu, le célèbre médecin de Cos s'était révélé le lointain précurseur de la grande clinique humaine et de l'immunologie moderne. Malheureusement, l'intuition ne suffit pas. Nos médecins du passé avaient beau affiner sans cesse leur raisonnement, ils ne pouvaient compenser pour autant l'insuffisance de leurs moyens d'exploration et de traitement.

Cette impuissance, le jeune docteur Hamon ne la soupçonnait certainement pas encore lorsque, en 1647, il s'installa dans Paris, précédé d'un mérite reconnu et auréolé du prestige de l'intelligence. Il y fut d'emblée, nous dit F. Helme (14), « un médecin à la mode et des plus élégants ». Or, il exerçait son art depuis trois ans et avait même envisagé de se marier quand la ligne ascendante et prometteuse de sa carrière se brisa ; résolution qui succédait à deux années d'une lutte intérieure sur laquelle Hamon ne s'explique pas lui-même longuement, se bornant à dire qu'il fut « touché de Dieu ». Les historiens n'ont pas manqué de souligner, à ce propos, son installation sur la paroisse Saint-Merri, celle-même de la famille Arnauld (15). Saint-Merri était alors un foyer de jansénisme et son curé, M. Duhamel, ancien dirigé de Saint-Cyran, eut vraisemblablement sur l'évolution spirituelle de Jean Hamon, une influence décisive. Le 14 juin 1649, jour de la Saint-Basile (16), notre confrère décide d'abandonner, d'un coup, toutes les sollicitations du monde pour se réfugier dans la solitude. Il vend jusqu'à sa bibliothèque, montrant bien ainsi qu'il ne prévoit aucunement la nouvelle étape de sa destinée médicale.

Dans la France du XVII^e siècle, accablée par les conflits du dedans et du dehors, épuisée par les épidémies, la démographie est stagnante et l'espérance de vie atteint à peine trente années. Les maladies transmissibles de l'époque sont aujourd'hui bien repérées. La tuberculose est attestée par la banalité des écrouelles ; c'est elle sans doute qui a emporté M. de Sérécourt à l'âge de trente-neuf ans. La variole est largement répandue ; Arnauld d'Andilly et Jacqueline Pascal ne sont certainement pas les seuls à en porter les stigmates, parmi les solitaires et les religieuses. Mais la grande pourvoyeuse des cimetières est la peste. La grande épidémie de 1628 ne s'éteint qu'en 1631 ; les années 1636 et 1637 sont marquées par une dramatique résurgence du fléau (17). La région parisienne est toutefois épargnée durant la seconde partie du XVII^e siècle, en sorte que le mal funeste auquel Hamon devra faire face n'est autre que le paludisme, mal qui avait, dès 1607, atteint sévèrement la jeune abbesse Angélique Arnauld puis, en 1625, nécessité le transfert des religieuses à Paris. Les eaux stagnantes du vallon constituent le gîte larvaire idéal qui se remplit régulièrement, à la saison des pluies. On ignore alors le rôle des moustiques anophèles dans la transmission de l'agent des fièvres intermittentes. On sait seulement que l'eau y contribue : « Printemps pluvieux, été fiévreux », a-t-on l'habitude de répéter. C'est surtout à partir de juillet 1665 que la situation devient alarmante et bientôt dramatique. En 1668, on comptera dix-sept décès à l'abbaye des Champs, en l'espace de quinze jours (18).

Pourtant, lorsqu'en 1650 Hamon entre à Port-Royal, l'état sanitaire est loin d'être aussi pitoyable, si l'on considère qu'on ne lui demande pas tout de suite de remplacer Pallu, mort deux mois plus tôt. On le laisse s'adonner au travail de la terre et servir de secrétaire au Grand Arnauld, avant de lui proposer de redevenir médecin (19). Hamon, on le sait, accepte par obéissance ; mais bientôt il se met au travail avec zèle puisque la Mère Angélique écrit, le 28 août 1651, à l'abbesse de Gif : « Dieu nous a donné, à la place du bon M. Pallu, un médecin qui est encore plus habile que lui. » Elle n'ose peut-être pas ajouter que s'il est plus habile, il est aussi moins accommodant. Car désormais, écrit Fontaine, « il ne fallait plus parler de déli-

bérer avec le médecin... il ne fallait plus qu'obéir et attendre, avec une humble soumission, tout ce qu'on ordonnait ». Hamon est trop conscient de l'autorité d'un docteur-régent pour laisser au hasard l'exécution de ses ordonnances.

Or, Pallu avait été tout l'opposé. D'une conciliante bonhomie, il se laissait facilement fléchir par les patients qui redoutaient la saignée ou refusaient la purgation. Tant et si bien que les malades éprouvèrent, avec leur nouveau médecin, un grand changement et une certaine déception. L'occasion était bonne, pour les empiristes, de prendre pied dans le monastère. L'un d'eux, un protestant du nom de Duclos, introduit par M. d'Andilly, soignait tous les maux avec les mêmes pilules. L'autre, un certain Jacques, cuisinier du duc de Luynes au château de Vaumurier, soignait par les poudres. Dans Port-Royal, la controverse ne tarda pas à s'engager entre les partisans des pilules et ceux des poudres, à tel point que l'on finit par oublier le médecin attiré de Port-Royal et que celui-ci en conçut un certain dépit. « Le parti que je pris, écrit Hamon, pendant toutes ces petites brouilleries, fut de me déterminer au silence (20). » On découvre là un des traits de son caractère : il se range parmi les doux et n'aime pas le conflit (2). Ce fut donc M. de Saci qui arrangea l'affaire.

Hamon eut moins de difficultés avec les religieuses. Ne les révérait-il pas jusqu'à refuser de rester couvert, devant elles, quand on l'en priait ? Cependant, si respectueux qu'il fût envers elles, il n'eut pas d'emblée la manière qu'il convenait. Il nous confie lui-même comment la Mère Angélique intervenait lorsqu'il se laissait aller à des digressions : « Elle m'avertissait en me faisant taire ; et elle me renvoyait tout d'un coup quand la pensée lui en venait et qu'elle jugeait que c'était assez. » Parfois, l'intervention de l'abbesse était motivée par le ton un peu cassant ou par l'impatience du jeune médecin ; tel ce passage plein de délicatesse d'une lettre de Mère Angélique : « Je ne vous supplie pas, Monsieur, de ne point ordonner à nos sœurs, dans leurs maladies, ce que votre conscience et votre art vous obligent, mais je vous supplie très humblement de souffrir par compassion leurs petites contrariétés, leur insinuant la nécessité des remèdes à quoi elles répugnent, avec tant de douceur qu'il n'y paraisse rien d'absolu... »

A cette époque, Hamon ne s'était pas encore entièrement départi de l'esprit du monde, ni d'une certaine vanité professionnelle. Un jour, agacé sans doute par quelque sottise réflexion, il eut la candeur de répliquer que ses études médicales lui avaient coûté quatre mille livres (22). Heureuse gloriole ! à travers laquelle ne transparait que mieux le poids de son sacrifice. Mais la Mère Angélique, de vingt ans plus âgée que lui, ne laissa pas échapper l'occasion d'une allusion : « Soyez, Monsieur, aussi libéral des remèdes très exquis de la patience, humilité, charité qui sont souverains pour la parfaite guérison de votre âme et qui vous feront toucher un gros intérêt, de plus de cent pour un, de ce qu'il vous a coûté à être médecin. »

Avec un directeur spirituel si ferme dans sa bienveillance, Hamon eut tôt fait de s'imprégner de l'esprit du monastère. Jamais, malgré les contraintes et les épreuves qui l'attendaient, il n'oubliera les engagements de sa retraite parmi les solitaires. Il dépassera même largement cet idéal chrétien du premier Port-Royal qui correspondait si bien à son tempérament : avoir une âme d'oraison dans l'humilité, la simplicité, le silence (23). Qui ne connaît les austérités de sa vie de pénitent, son galetas sans chauffage, son frugal repas quotidien amputé de la part du pauvre, sa régulière assistance à Matines, ses nuits occupées à lire, écrire ou méditer ?

Un tel ascétisme n'empêchait pas le médecin de Port-Royal de mener une vie active de praticien (24). De bonne heure, il visitait les religieuses malades et, dès après midi, effectuait sa contre-visite. Il devait aussi soigner ses compagnons souffrants, les enfants des Petites Ecoles et les personnes de passage qui tombaient malades dans l'Abbaye ou aux Granges. Bien souvent, on l'appelait encore dans la campagne environnante ; Hamon ne savait pas refuser quand il s'agissait des pauvres, mais le temps consacré chaque jour à faire jusqu'à sept lieues de chemin (25) diminuait d'autant son temps de travail personnel. Aussi réchignait-il parfois. Mais, lit-on dans une de ses lettres : « Je m'en repensais aussitôt et, à trente pas de la porte, j'allais avec joie où j'avais commencé d'aller avec peine. » Pour ces tournées agrestes, Hamon partait à pied, un bâton à la main, emportant des remèdes tout préparés et des aumônes. Chemin faisant, il retrouvait le cours de ses méditations ou encore lisait sa Bible. C'est plus tard

que se situe l'image évangélique qui l'a immortalisé : étant moins alerte et ne pouvant plus suffire aux demandes des malades, il eut besoin de ce petit âne dont le bât, surmonté d'un pupitre, permettait de poser un livre ouvert.

Cet homme d'une spiritualité si exquisement franciscaine était aussi un scrupuleux, parfois même jusqu'à l'excès, craignant toujours, comme il disait, de « mettre l'emplâtre à côté du mal ». De ce côté pusillanime de son caractère il avait d'ailleurs parfaitement conscience, reconnaissant que « l'on est bien embarrassé quand on n'a pas un bon conseil pour s'y tenir ferme... surtout pour moi et pour ceux qui me ressemblent ». C'est pourquoi Hamon n'hésite pas à appeler ses confrères, en consultation auprès de ses malades, pauvres ou riches. En 1661, lors de la dernière maladie de la Mère Angélique, il demande à Brayer un avis par correspondance, ajoutant *in fine* : « Ordonnez ce que vous voudrez, je suis mal satisfait de mon peu de lumière... j'apprehende les fausses raisons et j'aime bien mieux me reposer sur l'autorité d'un bon maître. » En 1666, auprès de la Mère Agnès, c'est à Renauld qu'il fait appel.

Hamon savait bien pourtant que sa renommée avait franchi les limites de Port-Royal. N'avait-il pas été appelé lui-même, auprès des « gens de qualité » ? Quoiqu'il y répugnât, il ne pouvait toujours refuser, de crainte de contrister des confrères qu'il estimait : Denis Dodart, son meilleur ami, qui fut un des médecins les plus distingués et les plus savants de son siècle ; Nicolas Brayer qui soignait tout le monde pieux de la capitale ; Philippe Hecquet dont la maison était toujours ouverte aux malheureux et qui devait être, à son tour, médecin de Port-Royal ; Léger, attaché à la famille Colbert ; Vallant, médecin de la marquise de Sablé ; Isaac Renaudot (26) auquel Port-Royal du carrefour Saint-Jacques faisait généralement appel.

Quelques-unes de ces consultations méritent une brève mention. En mars 1656, Hamon signe avec Bouvard, les fils Renaudot, les chirurgiens Dalencé, Cresset et Guillard le certificat qui atteste la guérison de Marguerite Périer. Guy Patin, toujours à l'affût, disqualifie, de sa plume alerte et provocante, chacun des cosignataires. Hamon seul trouve grâce devant ce censeur implacable, mais il est tout de même récusé comme « domestique de la maison ».

En 1675, c'est auprès de Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, que se trouve le médecin de Port-Royal. Le prélat est, dit-on, aux portes de la mort. L'épisode principal en est rapporté par Hamon lui-même : « Je trouvai qu'on voulait lui donner des remèdes qui lui étaient périlleux ; je les fis jeter après avoir assez disputé avec celui qui le traitait et je lui en fis donner à ma mode. » La déontologie médicale était moins pointilleuse en ce temps qu'aujourd'hui. Heureusement, Nicolas Pavillon guérit.

Deux ans plus tard, Hamon est à la Trappe, chez le célèbre M. de Rancé. Des liens d'affection et d'estime réciproque unissent les deux hommes. Mais Rancé n'est pas un malade docile et c'est en vain que les conseils se heurtent à ce mur de pénitence.

En avril 1679, la duchesse de Longueville (27) est gravement malade et Hamon la soigne, en collaboration avec Dodart et Vallant. L'ayant veillée toute une nuit, notre saint confrère est pris, au petit matin, d'un crachement de sang et d'un grand frisson. Il se rétablit, mais en octobre 1682 surviennent, coup sur coup, une fièvre tierce et une attaque « d'apoplexie » qui traduisent sans doute un paludisme à forme cérébrale. Cette même année 1682, Louis XIV avait contracté le paludisme à Versailles ; occasion pour nous de répéter ici la question souvent posée : Hamon fut-il appelé en consultation à la Cour, près du roi, de la reine et de hauts personnages ? On a de bonnes raisons de le croire puisque Dodart, son ami, était un des médecins de Louis XIV et très écouté par le roi comme par Colbert. N'est-ce pas d'ailleurs au retour d'une de ces peu ordinaires visites que cet acte d'humilité jaillit de sa plume : « Je vous confesse, mon Dieu, qu'un ignorant comme moi ne devait pas être le médecin des rois et des reines. »

Nous voici finalement en 1685, en plein hiver de Port-Royal. Hamon a vu mourir la plupart des grandes figures du monastère (28). Depuis vingt-quatre ans, il n'a inspiré aucune thèse et ses lettres trahissent une grande lassitude. Néanmoins, le 22 mars, il vient à Paris, présider le jury d'un jeune bachelier, originaire comme lui de Normandie (29). Cette thèse lui tient au cœur, mais Dieu sait en quel équipage va siéger celui que Sainte-Beuve nommait « le roi mage en haillons ». Avec quelle audace, écrit Fontaine, se faisait-il voir, ainsi travesti,

à ses confrères... qui contemplaient en lui des robes et des habits de doctorat inconnus à toute la Faculté ! » Moins de deux ans après, le 30 janvier 1687, Hamon préside une nouvelle thèse, celle du jeune Jean-Baptiste Dodart (30), fils de Denis Dodart. Ce sera la dernière. Il en a inspiré le sujet. Il veut en faire son testament de médecin et, pour cela, s'est épuisé à relire les grands auteurs. Il faut beaucoup parlementer pour lui faire accepter de se rendre à Paris en chaise roulante, car il doit arriver avant six heures du matin. Au festin traditionnel, il fait semblant de manger. Le dernier jour de son séjour dans la capitale, il rend une longue visite à M. de Harlay et celui-ci l'aime trop pour le laisser repartir sans commander un carrosse. Mais Hamon ne veut rien entendre et revient à pied à Port-Royal, en passant par Versailles. La pluie le saisit en route et il arrive fort mouillé au monastère (31). Le voilà donc de nouveau malade et, le 13 février, comme il se lève pour assister à Matines, il est repris d'un frisson et d'une fièvre élevée. Denis Dodart a beaucoup de peine, les jours suivants, à faire respecter ses consignes par un malade qui entend assumer, jusqu'à son dernier souffle, sa tâche de médecin. Dodart alors se fâche et son ami docilement obéit.

Jean Hamon mourut le 22 février 1687, à l'âge de soixante-neuf ans. Il fut inhumé dans le cimetière du dehors. Son corps décapité est aujourd'hui dans la fosse commune de Saint-Lambert. M. l'abbé Leblanc vous dira tout à l'heure les hypothèses que l'on peut faire sur le lieu d'inhumation de la tête. La Faculté de Médecine de Paris a voulu conserver le souvenir de Jean Hamon parmi ceux de ses docteurs illustres. Elle fit peindre, par Philippe de Champaigne croyait-on naguère, le portrait que l'on connaît bien. La toile fut accrochée dans le bureau du doyen. Elle y est toujours, à une place d'honneur non usurpée, face au fauteuil du Président inter-facultés.

La personnalité médicale de Jean Hamon

Il faut le dire tout de suite : Hamon a beaucoup lu, travaillé et réfléchi au cours de quarante années de pratique de la médecine. Il y a passé ses jours et ses nuits. Certes, la Bible l'a occupé plus que les œuvres d'Hippocrate, de Fernel ou

d'Avicenne mais la médecine a toujours été néanmoins la fidèle servante de sa pensée. Nous savons d'ailleurs qu'il avait écrit des *Medicinae Principia* et rédigé un *Dictionnaire médical gréco-latin* dont les manuscrits, passés dans la bibliothèque de J.-B. Dodart, sont aujourd'hui perdus.

Soyons toutefois sans illusions sur le contenu de ces ouvrages ; ils ne renfermaient, à coup sûr, aucune hypothèse hardie, ni aucune idée révolutionnaire en médecine. Le génie de Hamon est bien plus proche de celui d'un docteur Schweitzer que de celui d'un William Harvey. Il suffit de parcourir les titres des thèses inspirées par lui pour y reconnaître tous les grands thèmes traditionnels comme tous les paradigmes médicaux de l'époque : séparation de la science et de l'expérience, prévalence des humeurs, distinction tranchée entre les processus de la vie et ceux de la physique, tendance à incriminer la carence du savoir plutôt que l'absence des moyens. Au vrai, Hamon est un médecin de son temps qui purge et saigne comme la plupart de ses confrères. S'il s'élève largement au-dessus de la moyenne de ces derniers, il le doit à sa culture, son bon sens, une pratique très méditée de son métier, un profond respect du malade et aussi à cette aptitude à la communication qui transparait dans chacune de ses lettres.

Il importe surtout d'observer que Hamon n'est pas un disciple servile d'Hippocrate. Les grandes thèses du *naturisme*, de *Yhumorisme*, du *vitalisme* se laissent interpréter et, à cet égard, la pensée de mon vénérable confrère n'est pas purement passive. De même qu'elle le porte à considérer les voies de Dieu sur chaque âme, pour s'en édifier, elle l'invite à observer les voies de la nature, sur chaque être vivant, pour s'en inspirer. Hamon introduit ainsi, dans chacun des chapitres du trépied hippocratique, des considérations originales qui en ravivent l'éclat et, bien souvent, annoncent l'avenir.

Expliquons-nous à ce sujet. Dans l'esprit des Anciens, tout est *nature* ; mais la notion de loi naturelle n'est pas encore dégagée. Ce dont on ne doute pas, c'est que la nature est bonne. Ce que l'on croit discerner, c'est qu'elle a des tendances. Le rôle des médecins est donc d'en découvrir les chemins habituels. C'est là que Hamon ajoute une note personnelle : il ne suffit pas d'avoir pour principe de suivre ces chemins pour ne pas se tromper ; car ils se dérobaient souvent à nos yeux et

« quand nous descendons de cette lumière des principes généraux à chaque cas particulier, nous tombons souvent dans une grande incertitude ». Que doit alors faire le médecin avisé ? « Il cherche un secours dans le souvenir des cas anciens, dans des ressemblances qui pourront servir et dont il déduira finalement... l'indication d'un remède approprié et utile. » Ce que Pascal disait de Dieu : « Caché en partie et découvert en partie » (32), Hamon le dit de la « Natura Medicatrix ». C'est pourquoi il fustige les iatro-mécaniciens et semble même s'en prendre directement à Descartes : « On est étonné de rencontrer des hommes qui affirment qu'il n'existe aucune force cachée, dans la nature. Une pareille science chez ces hommes, est la pire des ignorances (33). »

Passons au deuxième volet de la triade : l'*humorisme*. Hamon n'en néglige pas, bien entendu, la règle d'or : « Quoi de plus certain, écrit-il, que ce principe : il faut, par l'évacuation des humeurs nocives, venir en aide à la nature... » Mais cela ne suffit pas. De la diversité des tempéraments qui constitue l'autre versant de l'*humorisme*, nous devons tirer le corollaire essentiel : l'exclusion des codifications thérapeutiques trop rigides. « Il n'y a pas, lit-on sous sa plume, de remède si célèbre qui soit toujours utile ; il n'y en a pas de si incertain ou de si obscur qui ne soit quelquefois utile. » On ne saurait être à la fois plus éclectique ni plus confiant à l'égard des ressources de la pharmacopée. Bien mieux, à travers cet aphorisme, se devine, en filigrane, l'infinie diversité de la personnalité biologique de l'homme.

Moins explicite est la position personnelle de Hamon à l'égard du *vitalisme*, doctrine qui postule la spécificité des phénomènes vitaux. Notre confrère admet sans doute, comme ses contemporains, que la vie est dominée par « *l'impetum faciens* » de l'esprit naturel, de l'esprit vital et de l'esprit animal. Mais l'idée sur laquelle revient volontiers le médecin de Port-Royal est celle *d'unité* de l'organisme, sous laquelle transparait la notion moderne de *système*, déjà entrevue par Pascal (34). « La médecine n'est, se plaisait à répéter Hamon, que pour maintenir l'unité de notre corps. »

En somme : oui au Naturisme, mais sachant bien que la nature est voilée. Oui à l'Humorisme, mais à condition qu'il s'ouvre à la personnalité biologique du patient. Oui encore au

Vitalisme, pourvu qu'il implique surtout l'unité de l'être vivant. Ces trois formules ne sont pas seulement les ornements d'une pensée, préoccupée surtout d'argumenter des thèses. Elles s'épanouissent, chez Hamon, dans une pratique dont la logique est claire : la nature est voilée ? Nous avons donc besoin d'une séméiologie précise. La personnalité biologique de l'homme est inépuisable ? Nous ne devons donc négliger aucun moyen thérapeutique. L'être humain est foncièrement un ? La médecine se doit par conséquent de soigner conjointement le corps et l'âme. Trois préceptes et trois corollaires qui inspirent, chez Hamon, un sens clinique, un art de soigner, un sacerdoce médical.

Le *sens clinique*, vous le constaterez dans la lettre à Brayer (35) sur la dernière maladie de Mère Angélique. Hamon s'y révèle attentif du moindre symptôme ; il -guette l'effet de son traitement pour réitérer ses prescriptions ou les changer ; il se tient toujours prêt à modifier sa tactique. « La médecine, écrit-il, ne s'apprécie pas moins sur l'expérience que sur la science. Il faut que l'expérience soutienne la théorie souvent chancelante et trop peu certaine... » Encore devons-nous, pour cela, tenir en respect la logomachie raisonnante : « Nous ne demandons pas un médecin éloquent, mais qui sache guérir », n'hésite pas à écrire Hamon, vers la fin de sa vie, sachant bien pourtant qu'il avait naguère acquis sa réputation en faisant preuve de dons brillants dans les belles lettres et l'art d'argumenter. Rendons hommage à cette remise en cause personnelle ; elle n'est pas exempte de ce brin d'humour et de scepticisme qui se remarque chez les médecins accomplis et qui pointe dans le sourire imperceptiblement ironique du portrait attribué à Philippe de Champaigne. Malheureusement pour ses confrères de l'époque, Hamon ne se prononça aussi clairement que peu de temps avant sa mort. *Le Malade imaginaire* était alors connu depuis quinze ans (36) et *L'Arrêt burlesque* de Boileau l'avait suivi de peu. Quant à la marquise de Sablé, elle était morte dix ans plus tôt, sans avoir donné une large diffusion à son *Discours contre les Médecins*.

Parfaitement conséquente avec cette conception de la clinique est l'idée pragmatique que Hamon se fait de *l'art de soigner*. Le médecin se doit d'être attentif aux nouvelles drogues, mais avec toute la prudence nécessaire. Le XVII^e siècle

est précisément une époque brillante pour la pharmacie. On vient d'introduire en France, non seulement ces excitants que sont le café, le thé et le cacao, mais encore des médications spécifiques comme le quinquina et l'ipéca. Sans compter l'antimoine qui, depuis Paracelse, divise la Faculté en deux camps. Or Hamon est délibérément de ceux qui n'hésitent pas à prescrire le laudanum et le quinquina que la Faculté proscriit. Savez-vous qu'il s'était même rangé du côté des partisans de l'antimoine, ce « *diabolicum medicamentum* »? A peine entré à Port-Royal, il avait signé, le 26 mars 1652, avec soixante de ses confrères, un manifeste attestant que ce remède a « plusieurs rares vertus qu'un médecin peut employer à combattre heureusement grand nombre de maladies... ». La déclaration ajoutait prudemment : « ...moyennant qu'il le fasse avec beaucoup de discrétion. » On se plaît à imaginer, dans cette réserve finale, la touche personnelle de Jean Hamon, lui qui, par sa manière prudente et réfléchie, estimait « qu'il vaut mieux jeter de l'eau que de l'huile, sur le feu » (37).

Une médecine accueillante aux nouveautés n'implique cependant pas une perméabilité à toutes les idées, ni quelque crédit envers les charlatans. A cet égard, les pratiques superstitieuses ne laissaient pas d'interpeller malades et médecins ; d'autant mieux que l'empirisme faisait florès à l'époque, dans tous les milieux et jusqu'à la Cour. On portait beaucoup d'amulettes et de talismans. On disait que le rubis préserve de la peste, l'émeraude de la fièvre tierce, la turquoise des maladies des yeux... Or, par son dédain envers ces conduites empiriques et magiques, Hamon se range implicitement parmi les prophètes qui tracent la voie d'une médecine scientifique. Du même coup, le contraste entre l'incrédulité du médecin et la foi paisible du solitaire de Port-Royal, montre bien que la distinction entre le magique et le surnaturel était claire dans son esprit (38), assez claire pour que n'existe aucune contradiction entre ces deux affirmations, apparemment opposées, de Jean Hamon: l'une déclarant que « c'est à la médecine spirituelle à corriger les mauvaises dispositions de l'âme, comme c'est à la médecine corporelle à corriger les mauvaises dispositions du corps » ; l'autre ajoutant : « C'est en vain que travaillent les médecins et les malades si Vous (Seigneur) ne les guérissez pas vous-même. »

C'est dans cet entre-deux du praticien qui fait confiance à la pharmacologie et du croyant qui attend tout de Dieu qu'il faut scruter le fond de la pensée de Hamon : cette aspiration à tout relier à un unique pôle et à une seule vérité. N'est-ce pas là d'ailleurs une conduite raisonnable, puisque les remèdes du médecin s'inspirent de la nature qui est elle-même l'œuvre de Dieu ? Denis Dodart rapporte, à ce sujet, une réflexion de Hamon qui mérite mention (39). Celui-ci avait confié son admiration pour ce que l'effet réanimateur du vin soit comme le reflet de l'action du Christ, dans les âmes (40). Et Dodart d'ajouter : « Ceux qui ont connu M. Hamon savent combien il était plein de ces rapports des choses naturelles aux spirituelles et comment tout lui parlait de Dieu. » Cette remarque de Dodart donne peut-être la raison du silence habituel du médecin de Port-Royal sur les miracles, à une époque où pourtant on en discutait beaucoup. Il fallait, en effet, avoir la constitution inquiète et névrotique de la sœur Flavie pour en apercevoir partout. Mais Hamon, avec sa foi mystique, unifiante et sereine n'éprouvait nul besoin d'être alerté sur l'invisible.

Ce sens aigu du symbole religieux n'était pas un simple placage. Il s'enracinait profondément, chez lui, dans la réalité concrète. Ce que fut ce *sacerdoce médical*, ses biographes nous l'ont assez dit pour nous éviter ici de longs développements. Son dévouement, son attention aux personnes, sa patience envers les malades, sa générosité à l'égard des pauvres n'étaient encore que l'exécution scrupuleuse de ses engagements de médecin. Mais nous savons aussi que, derrière les corps souffrants, il ne perdait jamais de vue l'âme malheureuse, aidant lui-même les malades à mourir dans de bons sentiments. « Ce médecin rare, disait Sacy, avait encore plus de soin des âmes que des corps. »

Mieux encore, ce souci d'autrui et ce sens du service se doublaient, chez Hamon, d'un sens intime de ce que les malades apportaient, à leur tour, d'édifiant à leur médecin. « Il semblait, écrit Fontaine, qu'il allait étudier chez eux, comme dans autant d'écoles, des leçons toujours nouvelles de pauvreté. » Et nous pourrions ajouter : des leçons toujours nouvelles de sérénité devant la mort. C'est ici, face à cette transfiguration de l'homme malade, qu'apparaît le médecin janséniste ; tou-

jours cependant sous le double éclairage de la raison et de la grâce : « Je ne doute pas, Monsieur, écrit-il à un ami, que l'avantage que vous avez retiré de votre maladie, pour votre âme, ne soit encore un plus grand sujet de joie que la guérison de votre corps. » Saint-Cyran, Arnauld, Pascal (41), Quesnel ne pensaient pas autrement et Sainte-Beuve fait remarquer qu'un païen, Pline le Jeune, écrivait déjà : « Nous sommes meilleurs, tandis que nous sommes malades. »

Le médecin de Port-Royal ne peut donc méconnaître ces deux écueils qu'il désavoue pareillement : prendre trop au sérieux les raisons de santé, car on oublie ainsi le seul bien estimable ; s'écrier, à l'opposé, comme Barcos : « Pas de médecin chez moi ! » car l'Évangile ne sous-estime pas la guérison des corps. Mais Hamon ne se laisse pas enfermer dans le dilemme. C'est Fontaine qui nous apprend comment son souci d'équilibre et d'harmonie surmonte intelligemment la difficulté : « Avec quelle gravité, écrit le mémorialiste de Port-Royal, nous voyait-il dans nos infirmités ! Il nous apprenait à n'être jamais meilleurs que dans un état où les autres se relâchaient et, pour être parfaitement chrétiens, on n'avait qu'à persévérer, étant sain, dans les bonnes dispositions où il avait mis les malades. » En bref, ce n'est pas la maladie qui est bonne en soi, mais l'occasion qu'elle donne de devenir meilleurs. Le précepte est à jamais valable ; et c'est pourquoi, seul de ses confrères du XVII^e siècle, Hamon a toujours quelque chose à nous dire.

NOTES

(1) Exactement à l'angle des rues de la Bûcherie (n° 13) et de l'Hôtel Colbert (ex-rue des Rats). Les bâtiments de l'époque ont disparu, mais les murs de l'amphithéâtre, reconstruit au XVIII^e siècle, sont toujours debout et abritent des organisations d'étudiants.

(2) Le diplôme de Maître ès Arts sanctionnait des humanités que Hamon suivit probablement au collège d'Harcourt (actuel lycée Saint-Louis). L'acte de baptême était exigé à Paris (non à Montpellier) qui n'accueillait ni les protestants ni les Juifs. Notons toutefois que Daquin,

premier médecin de Louis XIV, était le petit-fils d'un rabbin d'Avignon, converti au catholicisme.

(3) Terme qui désignait l'étudiant en médecine.

(4) Il s'agit de Pierre Homest qui est, par surcroît, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris.

(5) C'est, du moins ce que disent les biographes, mais McKenna doute du fait, pour des raisons de chronologie, et pense que Hamon fut seulement le médecin de la famille.

(6) L'építőge.

(7) La licence donnait le droit d'exercer la médecine. Le cérémonial du Paranymphe était inspiré du mariage grec : le futur licencié allait épouser la Faculté, et le doyen était, selon un rite bien réglé, son garçon d'honneur.

(8) Voir, à ce sujet, le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, Hachette, T. IV, p. 583. Nous citerons ici, en français moderne, les titres des thèses importantes. La première a lieu le 12 janvier 1645 : « La pléthore nuit-elle au développement de l'intelligence ? », un titre qui, remarque Cécile Gazier, a dû, plus tard, faire rêver son auteur, devenu pénitent si austère. La thèse du 11 janvier 1646 pose l'interrogation suivante : « Une difformité peut-elle se produire hors de toute cause morbide ? » Le 10 janvier 1647, Hamon acquiert son titre de docteur-régent en faisant argumenter le bachelier de Mauvillain sur la question suivante : « L'eunuchisme peut-il être inné ? » Le 6 février 1659, c'est Charles de Laval qui traite, devant Hamon, la question : « Peut-on agir sans l'intervention des esprits animaux. » Dans cette thèse, dira-t-on, le médecin de Port-Royal discute analogiquement du problème de la grâce. Le fait est vraisemblable puisque le sujet s'y prête. En 1660, c'est la thèse « An sana sanis » au titre elliptique faisant écho, remarque du Fossé, aux anciennes paroles de l'Eglise « Sancta Sanctis ». Cette fois-ci, on y voit des allusions à la doctrine de la « Fréquente Communion » ; mais Charpentier n'y trouve, pour sa part, qu'une suite d'excellents préceptes de médecine expectante. Lorsque, vingt-sept ans après, Hamon préside la thèse de J.-B. Dodart, c'est avec un sujet provocant : « Dans la multitude de ceux qui se disent médecins, combien sont dignes de ce titre ? »

(9) Lecharpentier (Constant), « Un médecin mystique au XVII^e siècle, Jean Hamon, médecin et solitaire de Port-Royal », thèse de méd., Paris, 1923.

(10) Hazon (Jacques, Albert), *Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de Médecine de Paris, depuis 1110 à 1750*, Paris, 1778.

(11) Hamon fut reçu au doctorat le 16 décembre 1646. Il obtint, l'année suivante, le titre de docteur-régent.

(12) Au Moyen Age, les religieux assuraient seuls les soins aux malades. Du jour où les ouvertures d'abcès et les saignées furent reconnues comme une des nécessités de la profession, les clercs abandonnèrent aux laïcs, notamment aux barbiers, ces interventions sanglantes. A mesure que la chirurgie progressait, les plus distingués des barbiers formèrent une élite : celle des chirurgiens de robe longue. Les chirurgiens en robe courte restèrent longtemps les agents en sous-ordre de médecins qui se bornaient à prescrire.

(13) Sang, lympe, bile jaune et bile noire ou atrabile.

(14) Cité par Lecharpentier: *Presse Médicale* du 21 octobre 1911.

(15) Au 58 de la rue de la Verrerie, se trouvait l'hôtel qu'Antoine Amauld avait hérité de son beau-père. Sur la même paroisse se trouvait la maison que la famille Pascal habita de 1635 à 1640, mais conserva jusqu'en 1649. Hamon était donc installé dans ce quartier de Paris à l'époque même où Biais Pascal malade revint de Rouen.

(16) S'agit-il d'une simple coïncidence ? Rappelons que Basile était le prénom de ce capucin dont le sermon, prononcé à Port-Royal en

1608, avait impressionné la jeune abbesse Marie-Angélique, la déterminant à réformer son couvent.

(17) Les Champs constituaient alors un abri relatif contre la peste. En 1623, M^{ms} Arnauld et Le Maître s'y étaient réfugiées, pour fuir une épidémie, et l'on sait que la seconde y tomba malade. On fuyait la peste, mais on échappait rarement au paludisme. Jusqu'en 1625, aucun médecin n'avait été au service de l'Abbaye des Champs, malgré cet état sanitaire détestable. Les religieuses se soignaient elles-mêmes. Les premiers solitaires se passèrent de même de médecins quand, en 1638, ils s'installèrent dans le vallon. Il fallut l'arrivée du docteur Pallu, en 1643, pour qu'un médecin fût attaché aux Champs.

(18) C'est en raison de cette situation déplorable que les Sœurs obtinrent à ce moment, le retour de M. Hamon, mais au prix des conditions draconiennes que l'on sait.

(19) C'est du moins ce qu'écrivent la plupart des biographes. Louis Cognet présente les faits d'une manière différente : Hamon serait entré à Port-Royal, sachant déjà qu'il devrait remplacer Pallu et s'y étant résigné. L'épisode de Hamon agriculteur ne serait donc que l'expression imaginaire de ses aspirations campagnardes.

(20) Hamon avouera qu'il « s'était bien trompé » et qu'au lieu de trouver, dans ce lieu, des personnes parfaitement chrétiennes comme il se l'était promis, il était surpris d'en trouver même « qui n'étaient pas bien raisonnables ». C'est dans ce moment de déception qu'il envisagea de quitter Port-Royal pour rejoindre, à l'abbaye de Saint-Cyran, Martin de Bracos qui s'y était retiré depuis 1650.

(21) Ce manque d'inclination à la querelle explique sans doute qu'il se soit tenu à l'écart des remous provoqués par les *Provinciales*. Il ne cachait pourtant pas ses sentiments puisqu'il encouragea toujours, par la suite, les religieuses à refuser toute signature inconditionnelle du Formulaire. Ce côté pacifique du caractère de Hamon a certainement facilité, à partir de 1665, ses rapports avec les chapelains et les sœurs tourières qui eurent mission de lui imposer une véritable captivité.

(22) Somme qui représentait plus de dix millions de centimes de notre monnaie actuelle, selon la table de l'INSEE.

(23) Louis Cognet estime pourtant que, par sa spiritualité de type moral et psychologique, Hamon appartient plutôt à la seconde génération de Port-Royal et se rapproche bien plus d'Arnauld que de Saint-Cyran.

(24) Sauf, bien entendu, pendant les neuf mois où il dut se cacher pour éviter la prison (du 15 novembre 1664 au 26 août 1665).

(25) Distance qui figure sur l'épithaphe de Hamon, rédigée par Denis Dodart.

(26) Eusèbe et Isaac Renaudot étaient les fils de Théophraste Renaudot, le célèbre gazetier, lui-même médecin de la Faculté de Montpellier. Le père et ses fils, soutenus par Richelieu, mais honnis par la Faculté de Paris, se trouvèrent au centre de la querelle des deux grandes Ecoles médicales.

(27) La duchesse est alors à Paris, dans le logis qui fut longtemps visible, au 282, rue Saint-Jacques, et sur l'emplacement duquel ne se voient aujourd'hui que des immeubles modernes.

(28) L'un des derniers disparus fut Saci, que Hamon était allé soigner au château de Pomponne (décembre 1683, janvier 1684).

(29) Il s'agit de Nicolas Brunei de la Carlière.

(30) J.-B. Dodart sera, plus tard, médecin de Louis XV. La thèse dont il est question ici n'était pas encore celle du doctorat.

(31) Hamon se souvint peut-être, ce jour-là, de la réflexion de ce prêtre qui, s'abritant un jour de pluie, s'était ravisé en pensant que Dieu n'avait pas interdit de se mouiller, mais qu'il avait défendu de perdre son temps (Hamon, *Lettres et Opuscules*).

(32) Lafuma, 446.

(33) Sur ce point, Hamon peut sembler rétrograde et sa pensée demande à être précisée. Ce que Hamon refuse, chez Descartes, c'est le « mécanisme », dans la mesure où ce dernier réduit le vivant à des pièces ajustées, fonctionnant comme celles d'une machine et relevant, en droit, de la seule explication rationnelle. Pour lui, la nature participe du mystère, en ce sens que le biologiste s'y heurtera toujours à des forces cachées, échappant à son intelligence. Si Hamon et Descartes vivaient à notre époque, avec leurs concepts d'autrefois, le premier ferait sans doute valoir le caractère irrationnel des « quanta », tandis que le second répliquerait, à la manière de Bachelard, que la raison finit toujours par englober, sinon assimiler, les notions les plus rebelles.

(34) On connaît le passage des *Pensées* : « Je tiens pour impossible de connaître les parties sans connaître le tout... » (Lafuma, 119). Hamon, pour sa part, écrit dans un de ses opuscules spirituels : « Nous n'ignorons pas que, dans le corps, lorsqu'il se porte bien, il n'y a point d'absence entre les parties mêmes qui paraissent les plus reculées parce qu'elles demeurent dans l'union de la nature ; les pieds sont loin du cœur et des entrailles par le dehors, mais ils en sont bien proches par le dedans. »

(35) Lettre recopiée par Vallant et figurant dans la thèse de Lecharpentier. Grâce à Vallant, médecin de la marquise de Sablé et collectionneur minutieux de tous documents lui tombant sous la main, nous possédons une mine de renseignements sur la médecine du XVII^e siècle. Cf. Crussaire, « Un Médecin du XVII^e siècle, le Docteur Vallant. Une malade imaginaire, M^{rae} de Sablé », thèse de médecine, Paris, 1910.

(36) La première représentation du *Malade imaginaire* eut lieu le 10 février 1673. Le benêt de Diafoirus, c'est Guy Patin. Boileau se fit, à son tour, en 1675, le critique acerbe des anticirculateurs, en publiant son *Arrêt burlesque en la Grande Chambre en faveur des maîtres ès arts, médecins, professeurs de l'université de Stagyre, au pays des Chimères, pour le maintien de la doctrine d'Aristote*.

(37) Au premier rang des signataires de la déclaration : Fr. Guénaut, que Boileau immortalisera par ses railleries ; Jean Chartier, professeur au Collège Royal ; de Mauvillain qui est un ami de Molière ; Isaac et Eusèbe Renaudot, persécutés en haine de leur père.

(38) La distinction n'était pas aussi claire chez tous les croyants ; la zone indécise étant celle, très étendue au XVII^e siècle, de l'invocation de certains saints, à l'occasion de maladies déterminées. C'est ainsi que la goutte était le « Mal de Saint-Maur », la lèpre, le « Mal de Saint-Job », la peste, le « Mal de Saint-Roch », la chorée, la « Danse de Saint-Guy ».

(39) Hamon avait fait cette réflexion au cours de la thèse de J.-B. Dodart.

(40) Cette alliance mystique entre le vin et le sang, scellée par le Christianisme, se retrouve dans le rapprochement entre la flamme de l'esprit-de-vin et les « éléments subtils » du sang, qualifiés, pour cette raison, d'« esprits » (les esprits naturel, vivant et animal ; triade que l'on se méprendrait d'estimer totalement imaginaire, car elle recouvre les domaines de la chimie nutritionnelle, de la thermodynamique biologique et de l'informatique neuronale).

(41) Il est superflu de rappeler ici la *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies*.